

# AVIS A LA POPULATION

**Etude d'incidences sur l'environnement relative une demande de permis d'urbanisation à Herstal.**

**Projet d'aménagement sur le site « Campagne des Monts » à Herstal**

## INFORMATION DU PUBLIC AVANT ETUDE D'INCIDENCES

HORIZON CONSTRUCT SA informe le public qu'elle envisage d'introduire auprès du Collège communal de Herstal une demande de permis d'urbanisation sur les parcelles situées à l'adresse suivante :

**Lieu d'implantation :** le projet est situé entre les rues de l'Agriculture et Sur les Thiers et concerne les parcelles cadastrées (ou l'ayant été) à Herstal, 4ème division, section F n° 837 A4, 847 A, 848 D, 835 E, 835 V et 835W.

**Nature du projet :** demande de permis d'urbanisation relatif à la construction d'environ soixante et un logements (maisons et appartements) ainsi que la réalisation des voiries permettant de desservir ces bâtiments.

La date de la réunion d'information et de consultation, préalable à l'élaboration de l'étude d'incidences, a été définie. Cette réunion a pour objet de :

- permettre à l'auteur de projet de présenter son projet ;
- permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Elle sera organisée le **mardi 09/11/2021 à 18h30, en la salle VIP au 1<sup>er</sup> étage du hall omnisport de Herstal (rue Emile Muraille 158 à 4040 Herstal)**

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du maître de l'ouvrage :

HORIZON CONSTRUCT SA  
Rue Natalis 2 à 4020 Liège.

Tél : [04 223 37 35](tel:042233735) - E-mail : [info@horizongroupe.com](mailto:info@horizongroupe.com)

*Toute personne*

*1° est invitée à assister à cette réunion d'information ;*

*2° pourra, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal de Herstal, Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.*